

Mairie de

**Info 15
JUIN 2013**



☎ : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - Courriel : secretariat.meyrie@wanadoo.fr

Journal d'Informations Municipales
site Internet : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu Conseil Municipal
du Vendredi 3 mai 2013

1. Délibération actant la présentation le 22 février 2013 du bilan d'activité de l'année 2012 de la CAPI par M. le Président

Le 22 février 2013, le Président de CAPI a présenté le rapport d'activités de l'année 2012, au Conseil municipal, procédure prévue par les textes.

Un courrier du 8 mars 2013 du Président de la CAPI reprend les remarques et les attentes particulières du Conseil Municipal.

Les rapports annuels 2012 ont été remis à chaque conseiller municipal.

En conséquence, après en avoir délibéré le Conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport d'activité du Président de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère pour l'année 2012.

2. Délibération pour approbation du rapport annuel 2012 de l'élu mandataire au sein de SARA

Après avoir rappelé les engagements de la collectivité, M. Gérard DIRBERG, représentant de la commune de Meyrié au sein de l'Assemblée Spéciale SARA, expose le bilan de l'exercice écoulé (2012 – 1er exercice) et les perspectives de la société.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte du rapport ci-dessus.

Les Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30
Mardi : 16h00 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 11h30
Samedi : 8h30 à 10h30
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :
Mardi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Mardi : 16h30 à 19h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
15h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :
8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolas-Vermelle

Du Mercredi au samedi : 9h-12h 14h-18h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI

bureau : 04.74.92.99.25

astreinte : 06.34.51.25.02.

URGENCE GAZ : 0800473333

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format Word sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

3 Délibération pour avis sur la composition du Conseil Communautaire de la CAPI à compter du prochain mandat

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (loi RCT) instaure, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, de nouvelles règles de composition des conseils communautaires, tant en matière de nombre que de répartition des sièges entre les communes membres, en imposant notamment la répartition des sièges entre les communes à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

L'application stricte de ce texte fixe à 60 le nombre de délégués total.

Toutefois, ce chiffre peut être porté à 68, sous réserve de trouver un accord à la majorité qualifiée des 2/3 au moins des conseils municipaux des communes représentant la moitié de la population ou de la moitié des conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population.

La répartition de ces 8 sièges a fait l'objet de 3 scénarii, dont un a recueilli une large majorité en Conseil Communautaire.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire décide avec douze voix pour et une voix contre, de fixer le nombre et la répartition des délégués communautaires de la CAPI, à compter du prochain mandat, selon les principes suivants :

- ♦ Chaque commune se voit attribuer le nombre de sièges auquel elle peut prétendre au titre de l'article L 5211-6-1 II, III, IV et V du CGCT
- ♦ Les sièges supplémentaires prévus à l'article L 5211-6-1 I du CGCT sont répartis entre les 20 communes les moins peuplées de la communauté d'agglomération selon un quotient déterminé en fonction de l'hypothèse 2
- ♦ D'approuver le nombre et la répartition des sièges au conseil communautaire entre les communes tels qu'ils résultent de ces principes à savoir :

Nom de la commune	Population municipale (1 ^{er} janvier 2013)	Nombre de délégués
Badinières	606	1
Châteauvilain	630	1

Chèzeneuve	499	1
Crachier	471	1
Domarin	1 415	1
Eclose	713	1
Four	1 120	1
Les Éparres	901	1
Maubec	1 608	1
Meyrié	1 001	1
Nivolas-Vermelle	2 339	2
Saint-Alban-de-Roche	1 811	2
Satolas-et-Bonce	2 101	2
Sérézin-de-la-Tour	865	1
Succieu	703	1
Vaulx-Milieu	2 435	2
Ruy-Montceau	4 198	3
Saint-Savin	3 566	3
Saint-Quentin-Fallavier	5 922	4
La Verpillière	6 411	4
L' Isle-d'Abeau	15 586	9
Villefontaine	18 374	10
Bourgoin-Jallieu	26 173	15
	99 448	68

9. questions diverses

Point sur antenne relais

M. le Maire informe l'assemblée que deux demandes d'installation de supports pour antennes relais de diffusion de téléphonie mobile et TNT ont été déposées. Les textes relatifs au Code de l'Urbanisme ne permettent pas de refuser ces demandes. Le Conseil Municipal considère cette prolifération d'antennes, inconcevable, tant sur le plan de l'environnement que de la santé. Différentes pistes sont évoquées pour tenter de mettre en échec ces implantations (courriers divers, presse, Préfet...). Un collectif d'habitants se met en place.

Point sur la réforme des rythmes scolaires

Trois communes du territoire de la CAPI ont pris la décision de mettre en œuvre la réforme sur les rythmes scolaires à la rentrée 2013, il s'agit des communes de Domarin, L'Isle d'Abeau et Meyrié. Il y aura classe le mercredi matin. Après consultation des parents d'élèves, les horaires suivants sont arrêtés :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8H30 à 11H45 et 13H30 à 15H30
Mercredi : 9H à 12H

La commune doit organiser un temps péri-scolaire non obligatoire , celui-ci sera de 15H30 à 16H30, les lundis, mardis et jeudis. Les activités mises en place font l'objet d'une concertation avec les associations, la CAPI, le personnel municipal intervenant aux écoles qui verront leurs horaires adaptés. Le portage de ce dossier sera assuré par Laurence Ravet.

Fleurissement

Sur proposition de Laurence RAVET et Louis REYNAUD, il n'y aura pas de concours cette année.

Jeunes été

Parmi les candidatures reçues, quatre jeunes de la communes, ont été tirés au sort. Il s'agit d'Elodie RAVET, Antoine MAIRE, Laura GENEVAY et Laurence FERRARD, il leur est proposé de travailler deux semaines chacun pendant les mois de juillet et d'août.

Eclairage place

Sur demande du Maire, La CAPI a installé un appareillage sur la place afin de réduire l'éclairage à partir de 23 heures, une boule sur les trois restera éclairée toute la nuit. Objectif, diminuer l'attractivité de la place la nuit et donc le bruit tout en réalisant une économie d'énergie.

Bilan médiathèque

M. le Maire présente un document de synthèse sur le bilan d'activité de l'ensemble des médiathèques CAPI. Celui-ci montre que celle de Meyrié bénéficie de la plus forte fréquentation. Elle est en constante augmentation, le nombre de prêts a plus que doublé en 4 ans. 37.5 % des lecteurs ont entre 0 et 14 ans et 34 % ont entre 25 et 59 ans. Le budget d'acquisition a augmenté depuis l'intégration à la CAPI, permettant le

renouvellement des collections et plus de nouveautés au fait de l'actualité culturelle. Des animations de qualité sont programmées du fait de la mutualisation des moyens. Le Conseil Municipal adresse ses félicitations et remerciements à tous les animateurs de notre Médiathèque, bénévoles et employée CAPI.

Petite enfance

Nathalie DUPIN rappelle que sur proposition de la Commission Petite enfance, la CAPI a créé une halte garderie itinérante. La candidature de Meyrié à ce projet a été retenue.

L'accueil des enfants de 2.5 mois à 3 ans se fera de 8h30 à 16h30 aux conditions de toute halte-garderie à partir du 3 septembre 2013, tous les mardis à l'Espace la Fontaine.

Ces conditions sont disponibles en mairie et pour de plus amples renseignements, joindre Mme Bikoï au service petite enfance de la CAPI **04 74 27 28 00.**

Participation financière au fonctionnement de classes primaires sous contrat d'association pour 3 enfants de la commune

Monsieur le Maire donne lecture de deux courriers adressés par les écoles ST MICHEL et NOTRE DAME de Bourgoin-jallieu reçus le 30 mars 2013. Ils demandent une participation financière de 630€ par enfant scolarisé dans leur établissement (3 pour Meyrié), en application des dispositions de l'article L442-5-1 du code de l'éducation. Ils fixent un délai sous peine de saisie du Préfet.

L'Association des Maires souligne que les instances de l'Enseignement Privé Iséroises seraient parmi les plus pressées à mettre en œuvre ce texte..

Après en avoir débattu, il est demandé à M. le Maire de réclamer aux deux écoles les justificatifs prouvant que les élèves concernés entrent dans les cas prévus par les textes. Dans l'affirmative, nous attendrons la position de M. le Préfet s'il est saisi. Il est rappelé que l'école de Meyrié dispose d'une capacité suffisante pour accueillir l'ensemble des petits Meyriots.

Bal d'été

Le bal d'été aura lieu le samedi 29 juin. L'organisation est confiée au Club des joyeux retraités et le Sou des écoles.

Installation esthéticienne

Monsieur le Maire a loué à Adeline VARAMBON la pièce à l'étage de l'ancienne Mairie, libérée il y a quelques mois par l'infirmerie et la kiné, pour créer

son cabinet d'esthéticienne. Un bail précaire d'un an renouvelable est mis en place.

MEDIATHEQUE CAPI

Dernière animation pour les tout-petits avant l'été :
Mardi 18 juin à 11h : temps des bébés

Les élèves de l'école de Meyrié ont voté pour le Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs.

Voici les résultats, en attendant l'ensemble des 13 000 votants du département :

-GS Maternelle : N°1 à égalité, « aujourd'hui je suis » et « heureusement »

-CP-CE1 : N°1 « la marmite pleine d'or »

-CE2-CM1 : N°1 « ma tête à moi »

-CM2 : N°1 « personne ne bouge »

La médiathèque sera fermée du 8 au 31 août.

TELETHON

Nous collectons toujours les anciens téléphones portables pour les remettre aux organisateurs du Téléthon.

Merci de les déposer en mairie.

Le collectif "Meyrié - Les ondes de choc"

Nous sommes confrontés à deux projets de pylônes supports d'antennes. Le premier concerne Bouygues Telecom et un relais de téléphonie 4G. Le second concerne ITAS pour diffuser la TNT.

Le collectif n'est pas opposé par principe aux évolutions technologiques et considère que chacun doit prendre sa part de nuisance.

Néanmoins, nous sommes opposés au procédé de prolifération des pylônes qui défigurent le paysage sans concertation avec les habitants concernés par ces nuisances. Alors même que la collectivité a consenti des efforts importants pour enterrer les lignes électriques et apporter au village une qualité de vie reconnue.

Sur les aspects sanitaires, l'Organisation Mondiale de la Santé met en doute l'innocuité des ondes diffusées par les antennes relais. Des études épidémiologiques sont régulièrement publiées semblant établir des impacts sanitaires de ces ondes. Concernant les relais TNT, l'apport d'un relais concurrent, alors que la TNT est déjà installée, n'apportera rien aux usagers. Si la concurrence dans ce domaine devait faire diminuer des prix pour les opérateurs, ce dont nous doutons, il est peu probable que cela se répercute par une diminution des espaces publicitaires sur les chaînes de télévision diffusées gratuitement.

Selon nous, il est envisageable de trouver des solutions alternatives pour éviter de dégrader davantage l'environnement et limiter les puissances d'émissions.

Nous n'acceptons pas la façon de faire des opérateurs d'imposer en catimini des pylônes supplémentaires sans concertation ni explications auprès des habitants.

En conclusion, le collectif "Meyrié - les ondes de choc" exige la suspension immédiate des travaux envisagés et demande la mise en place d'une concertation réunissant les élus, les représentants du collectif, les opérateurs concernés et les représentants de l'Etat. Ceci en cohérence avec les engagements pris par les opérateurs auprès de l'association des maires de France.

De plus, nous demandons aux opérateurs une évaluation de l'exposition actuelle aux ondes issues des antennes existantes et les évaluations prévisibles du projet. Nous demandons également le respect des préconisations européennes déjà appliquées dans de nombreux pays.

Contact presse : collectifmeyrie@gmail.com

ASSOCIATIONS

TENNIS – BADMINTON

ASSEMBLEE GENERALE le **27/06 à 20h** à la Espace la Fontaine. Pour les amateurs de tennis, c'est le moment d'échanger sur l'avenir du club et d'élire le nouveau bureau.

FOOT BALL CLUB MEYRIE

Afin de préparer la saison 2013-2014, nous souhaiterions savoir si des joueurs de Meyrié seraient intéressés pour reconstituer une équipe Seniors (ou autre). Toutes les personnes intéressées par la pratique du football, toutes catégories confondues, sont les bienvenues.

Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de J.P. Gauthier au 04.74.93.59.06.



Le samedi 22 juin, le Football Club de Meyrié organise une journée portes ouvertes au stade, à partir de **10h30 et jusqu'à 17h00**.

A cette occasion, vous pourrez découvrir le football et vous inscrire pour la prochaine saison.

Nous serons à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez.



L'Assemblée Générale du club aura lieu le **mercredi 26 juin à 19h00** à la salle de réunion du stade.

JOYEUX RETRAITES ET SOUS DES ECOLES

BAL D'ETE

Samedi 29 mars 2013

20h00

sur la place du village

repas sur réservations (voir encart joint en fin d'info 15)

DIVERS

REPAS DE LA BARRE ET DU RESSAUTON

Oyez Oyez ! Habitants du **Clos de la Barre et du Ressauton** !

« **LE** » repas se tiendra **Samedi 7 septembre 2013**

dans l'impasse « Dupin-Meloni »
(en cas de météo capricieuse, le « plan B » sera affiché sur place, le matin même).

Pour les nouveaux arrivants, ou ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux fêtes précédentes: Il n'est jamais trop tard, Venez ! Vous serez bienvenus ! Ce repas simple est ouvert à tous. C'est l'occasion idéale de se connaître, de se retrouver, et de rendre le quartier encore plus convivial !

La date est fixée... il reste quelques préparatifs. Si vous avez des idées novatrices, et que vous souhaitez vous impliquer (quelques heures suffisent), venez rejoindre l'équipe d'organisation (contactez dans les prochains jours: Julien DAY, Guy DUPIN, Roger GOYET, Gérard GUILLARMET, Patrice GUYOT, Jean-Philippe MAILLOT, Roland PENZO).

De plus amples informations vous seront distribuées, fin août : surveillez vos boîtes aux lettres.

C.M.A.

L'association du C.M.A organise son traditionnel **défilé le 16 juin 2013**
(voir affichette en fin d'info15)

Mais cette année nous organisons **une tombola à 5€ le ticket** mettant en lot un tracteur **Fordson Dexta diesel de 1964** : en parfaite état de marche.

Vous aurez le détail de la manifestation sur le site : www.Cma-defile.fr,

Si le gagnant n'est pas intéressé par le lot l'association s'engage à le racheter 1000 €.

Vous souhaitant à tous une bonne journée.

PETITES ANNONCES

- ◆ Nous **donnons trois magnifiques chatons** (deux roux et un crème) contre bons soins. Ils seront disponibles vers la mi-juin, quand ils seront sevrés, propres et encore plus câlins ! Contactez-nous au **04 74 28 01 05** ou au **06 15 64 37 82**.
- ◆ Vends **3 barrières sécurité** enfants marque babysun Nursery 35€/pièce - 1 **baignoire** (vidange tuyau) avec trépied servie 1 fois 40€ **2 tours de lit** 10€ - Donne **coussin à langer** Tel : **06.80.24.03.95**
- ◆ A la rentrée scolaire de septembre, ma fille sera scolarisée au lycée Saint Marc de Nivolas. Je cherche donc des parents pour faire du **covoiturage** sachant que je peux assurer des navettes. Si vous êtes intéressés, vous pouvez me contacter au **06 17 31 12 73**. Merci.
- ◆ Jeune enseignante vous propose de **garder vos enfants** (tout âge) en soirée en juin, et en journée/soirée en juillet-août.
Contactez Pauline au **07.86.27.98.29**
- ◆ Justine, 18ans **garderait enfants** la journée et/ou soir + ménage si nécessaire mois de juillet tél. 06.84.38.25.12 ou 06.72.71.86.89
- ◆ Vous avez aimé la **musique d'Olivier GOYET** lors des fêtes du jumelage le 14 juillet 2012. Il vient de créer un album qui reprend les mélodies que vous avez entendues.
Cet album « **Samsara** » est en vente au prix de 15 €. S'adresser à Roger ou Michelle GOYET Tél. : **04.74.93.71.26**
- ◆ A vendre calculatrices : - **TI-84+** bon état 60€ (achat neuve 120€) - **TI-89 titanium** très bon état 110€ (achat neuve 180€) fournis avec câbles USB et guides d'utilisation. Idéales pour le lycée et/ou les études supérieures.
Tél. **04.74.28.54.97**
- ◆ Donnons **table de ping-pong**, bon état
Appeler Karine Sauterel au 04 74 43 28 06 après 20h
- ◆ Particulier cherche **logement T5** (4 chambres) sur Meyrié et environs. Tél. **06.81.17.95.90**
- ◆ Etudiant en 2ème année de classe prépa, propose **cours de maths, physique-chimie et sciences de l'ingénieur** ou plus simplement du **soutien scolaire**

ou aide aux devoirs . Dispo. les vendredis après-midi et les week-ends, ou pendant les vacances scolaires. Tél. : **0662457931** 15€ cours niveau collège, 20€ cours niveau lycée, réduction possible si les heures sont prises par 2.

- ◆ Loue **T3 à Meyrié, Résidence des Sources** 53 Vie du Noisetier, 1ere étage, 72m2, ascenseur chauffage individuel électrique. Loyer apt. + gar. 730€ + Charges 70€ Classe énergie :C Libre le 29 Mai 2013 Tel : **04.74.43.58.60** ou **04.74.43.58.62**
- ◆ Vends **RENAULT ESPACE 2L2 INJECTION ESSENCE** 19936 11 CV – 172180km contrôle technique OK (moins de 6 mois) direction assistée, barres de toit, crochet d'attelage, bon état prix 1800€ à débattre tél. **06.13.54.16.61**

- ◆ Nous recherchons une personne pouvant **garder nos enfants** de 16 mois et 3 ans le matin de 8h15 à 9h30 à notre domicile (clos de la barre) du lundi au jeudi. Soit 5h/ semaine. A partir du 15 avril. Delphine DURAND : **06.64.22.97.83**
- ◆ Dame sérieuse cherche **heures de repassage**. Possibilité de venir le chercher et de le ramener à votre domicile. Tél : **04.26.09.16.68** ou **06.87.19.09.40**
- ◆ Jeune fille lycéenne (résidant à Meyrié), avec expérience en baby-sitting **garderait enfants** pendant les vacances scolaires du 10 juin au 30 Août. Tél. : 06 88 85 64 68 / 06 38 26 09 19.



- Alarmes intrusion, incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès
- Domotique,
- Automatismes
- Electricité
- Installation
Mise en service,
Maintenance,
Dépannage et conseil

Protection électronique des biens et des personnes

SIVEC

369, Vie des Noisetiers - 38300 Meyrié
Portable: 07 87 54 07 62 - fax : 09 58 58 76 01
Email : contact@sivec.fr

BONNARD JEREMY
JB38MIMS@HOTMAIL.FR
port: 0642174664

RSC Toulouse : 508 128 576
garantie decennale

Terrassement (maison, piscine, enrochement...)
Assainissement (EP/EU, VRD, puits...)
Petite maçonnerie (bordure, pavée, muret...)



38300 MEYRIE



Commune de rattachement : Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants 38300 MEYRIE

VOITURE : 06 07 59 30 38

BUREAU : 04 74 95 57 77

Mail : tplanchat@neuf.fr

- > Aéroport
- > Gares
- > Centres de soins (*)
- > Chimio, dialyse, rayons ... (*)
- > Rendez-vous médicaux (*)
- > Hôpitaux et cliniques (*)
- > Rééducation (*)
- > Tout transport
- > etc ...

(*) Agrément sécurité sociale

Pensez à réserver !

BAL DES VACANCES

Gratuit

Animé par la sono « **ANIMASTAR** »

Organisé par
les Joyeux Retraités et le sou des écoles
avec la participation de la municipalité

Samedi 29 juin 2013

Place de l'église (en cas de pluie : Maison Prévert)

Buvette à partir de 19h00

Repas à partir de 20h00

2 Menus au choix :

- Hot-dog
- Frites
- Canette

5.00€

- Assiette Anglaise
- Taboulé
- Fromage
- Tarte

8.00€

Réservation des repas à **remettre en mairie avant le 25 juin 2013**
Chèque à établir à l'ordre du Sou des Ecoles

FAMILLE :

Nombre de repas réservés à 5.00 € :x 5€ =

Nombre de repas réservés à 8.00 € :x 8€ =

total

DEFILE DE NOS ANCIENS COMPAGNONS

TOMBOLA, 5 € le ticket



LE 16 JUIN 2013

DEPART
ST AGNIN: 7H/10H
CRACHIER: 11H



REPAS
CHEZENEUVE: 13H/16H
RESERVATION AU 04 74 28 21 24
ou 06 08 52 65 47

**A gagner: Tracteur Fordson
Dexta Diesel - 1964**



ARRIVEE A MAUBEC : 17 H



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
06.71.69.97.76
fernand.bottu@orange.fr
C . M . A - www.cma-defile.fr

